

SIERENTZ

Infos

N°388



Villes et villages fleuris

Projet Sàndgrüeba

Journée Citoyenne



LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION

avril 2025

EN AVRIL À SIERENTZ

Villes et villages fleuris



09



Les nouvelles installations à la Sandgrube

Journée Citoyenne



19

03 À la Une

Witamy naszych polskich przyjaciół (Bienvenue à nos amis polonais)

04 Conseil Municipal

Séance du 3 mars 2025

06 Associations Loisirs

Lettre n°41 de la Hochkirch La Sierentzoise recherche des bénévoles

06 CME

Bal de carnaval du CME

07 Infos pratiques

Collecte de pneus Réunions de secteurs Report de la collecte des ordures ménagères Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

08 Le coin dialectal

Spiel mit, Find s'richtiga Wort Zwei Witz Les vertus des modestes

09 Vie municipale

Propriété privée Villes et villages fleuris Changement de vitesse dans le quartier des Hironnelles

10 Zoom sur

Le service communication

11 Solidarité

Caritas cherche des familles de vacances Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad Jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil Quête nationale de la Ligue contre le cancer

13 Économie locale

La pâtisserie : "FRANKIKI Rôti"

13 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

14 Environnement

Projet Sândgrüeba : les dernières installations La légende du poisson chat

Nos jardins, un atout pour la biodiversité

16 Barbapapas

Centre de loisir février L'Ermitage MERCI Pique-nique Jeux des barbares

17 Jeunesse

Un carnaval haut en couleur à l'école maternelle Picasso Soirée Gossip à l'AGORA

18 Manifestations

Ciné Sierentz "Y a rien à la télé !" Marché de Pâques Sie'roulette Vente de truites Grand marché aux puces Le 3 mai, fêtons les plantes à Sierentz Commémoration du 8 mai Journée citoyenne

20 Carnet



VE 30 MAI

Witamy naszych polskich przyjaciół

(BIENVENUE À NOS AMIS POLONAIS)



En visite officielle en Pologne, le Président de Gaulle s'est exclamé le 11 septembre 1967 à Varsovie :

"Polonais, Français, nous nous ressemblons tant et tant ! C'est vrai pour l'économie, la culture, la science. C'est vrai aussi pour la politique. De siècle en siècle, il n'arriva jamais que nos deux peuples se soient combattus. Au contraire, le succès ou le malheur de l'un ont toujours été liés au succès ou au malheur de l'autre".

Cette affirmation du Général de Gaulle se confirme aujourd'hui,

avec la venue prochaine d'une délégation polonaise, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du jumelage de notre commune avec celle de Kostomtoty en Basse-Silésie.

En effet, depuis 1999, sous l'impulsion de Jean-Marie Belliard, l'amitié entre nos deux régions et nos deux communes perdure. Durant ces années, cette amitié s'est concrétisée par des échanges de jeunes, des tournois de foot, par de l'aide aux personnes lors de crues ou d'inondation, par des échanges administratifs, linguistiques et culturels.

Du 29 au 31 mai, une délégation d'une trentaine d'élus et représentants de Kostomtoty séjournera dans notre région. Le point d'orgue de ce séjour sera la signature du renouvellement des vœux de jumelage, lors d'une cérémonie qui se déroulera **vendredi 30 mai à 18h30 à l'Agora**. La cérémonie sera ponctuée par les interventions de la « Kapela Kostomtocianie » et de la musique municipale Concordia de Sierentz, ainsi que des présentations vidéo de l'histoire du jumelage. Elle se poursuivra par une soirée festive et musicale autour d'un buffet.



Stéphane DREYER Adjoint délégué

Toute la population est invitée à partager ce moment de rencontre, d'échanges et de convivialité avec nos homologues polonais. Pour cela, il suffira de s'inscrire en mairie avant le 18 mai, au 03 89 81 51 11 ou à population@mairie-sierentz.fr

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 3 MARS 2025

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024 est approuvé. Tous les points ont été votés à l'unanimité.

Affaires financières

Les biens ont été affectés à l'actif de la Commune. Un don de 1 500 € pour la solidarité avec Mayotte, dévastée par un cyclone le 14 décembre dernier, a été voté. **La signalétique de Saint-Louis Agglomération (SLA) sur le ban communal de Sierentz sera également mise à jour aux frais de SLA.**

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi Notre. Le rapport comporte les orientations budgétaires envisagées par la collectivité, la présentation des engagements pluriannuels et

des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Le rapport fait l'objet d'une présentation détaillée par Monsieur le Maire et Monsieur Stéphane DREYER, Adjoint au Maire chargé des Finances. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire dont il est ensuite débattu.

Personnel communal

Des quotités horaires sont modifiées sur deux postes pour une meilleure organisation des services d'animation.

Le centre de gestion sera mandaté pour engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif local en matière de prévoyance afin de garantir la protection sociale (PSC) des agents.

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 a introduit le caractère obligatoire de la

participation des collectivités au financement des garanties de PSC, destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès, auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le CDG 68 lancera au printemps 2025 un marché public pour la conclusion d'une convention de participation pour la prévoyance. À l'issue de cette procédure de consultation, la collectivité conservera entièrement la liberté d'adhérer ou non à la convention de participation, en fonction des tarifs et garanties proposés. L'adhésion à un tel contrat se fera par approbation de l'assemblée délibérante et après signature d'une convention avec le CDG 68.

Intercommunalité

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin

Une première Convention Territoriale Globale (CTG), portée par Saint-Louis Agglomération et contractualisée pour la période de 2021 à 2024, a permis de renforcer le projet de territoire dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance Jeunesse et de la Parentalité.

La CTG est une convention partenariale fixant la feuille de route territoriale pluriannuelle, permettant aux acteurs locaux

de travailler en transversalité et d'apporter des solutions concrètes aux besoins collectifs de la population. Elle est directement liée à la Convention d'Objectifs et de Gestion de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et au Schéma Alsacien de Services aux Familles.

Le bilan de la première convention, jugé très positif, a permis d'initier de nouvelles dynamiques, telles que la mise en lignes de ressources numériques et de premières actions dynamisantes sur le territoire.

Afin de poursuivre la démarche, il convient de signer une nouvelle convention entre la CAF du Haut-Rhin et Saint-Louis Agglomération ainsi qu'avec ses communes membres, selon la répartition des compétences adoptées sur le territoire. Ce nouveau contrat portera sur les thématiques figurant déjà dans la première convention avec un développement de deux nouveaux axes : l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

Cette démarche a été réalisée selon un diagnostic de territoire partagé entre la CAF, les acteurs sociaux éducatifs et les premiers éléments de bilan de la première CTG. Elle a été conduite par différents groupes de travail qui se sont réunis et ont élaboré les futurs axes de travail.

La CTG considère le territoire à l'échelle de l'Agglomération, mais elle a vocation à intégrer l'ensemble des collectivités qui

ont conservé des compétences propres.

Son renouvellement devra formaliser l'engagement entre l'ensemble des collectivités du territoire et la CAF du Haut-Rhin. Elle devra être signée au plus tard le 31 mars 2025.

Saint-Louis Agglomération et les 40 communes membres de l'Agglomération seront signataires de cette convention. Celle-ci doit détailler le calendrier de réalisation de la démarche, mais aussi la structure du comité de pilotage (COFIL) que Saint-Louis Agglomération va mettre en place pour son suivi. La CAF du Haut-Rhin demande à ce que la démarche soit validée par un COFIL constitué d'élus des communes membres de Saint-Louis Agglomération et de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le déploiement de la Convention Territoriale Globale s'étend de mars 2025 à décembre 2029.

Communications et informations

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020.

Le Conseil Municipal prend acte des déclarations d'intention d'aliéner qui ont fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain, des marchés signés dans le cadre de procédures adaptées et de la perception d'indemnités de sinistres.

Divers

Plan communal de sauvegarde

Suite à l'arrêté pris par Monsieur le Maire le 06 mai 2024, un exercice de mise en situation obligatoire a été réalisé le 22 janvier 2025 en présence de l'entreprise RISK PARTENAIRES. Le Plan Communal de Sauvegarde a été modifié le 27 janvier 2025 suite à l'exercice du 22 janvier 2025.

La Préfecture du Haut-Rhin a été avisée de la bonne tenue de l'exercice et de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Monsieur l'Adjoint Luc FUCHS précise que des arbres menaçant la sécurité seront coupés vers fin mars début avril à la Hohlegasse en raison de leur dangerosité.

> Pour la séance du 24 mars 2025, le compte-rendu sera publié dans le Sierentz Infos du mois de mai.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr



Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

Lettre N°41 de la Hochkirch

Cette 41^{ème} édition est centrée sur la commune de Geispitzen. Elle revient également sur le cycle mémoriel « Sierentz se souvient », et présente la cérémonie d'hommage aux victimes de la Shoah au cimetière juif de Hégenheim.

Pour tout renseignement :

Le président Paul-Bernard MUNCH : pbmunch@free.fr

La secrétaire Rachel SORET VACHET-VALAZ : rachelvachetvalaz@yahoo.fr

Le trésorier Gérard MUNCH : gerard.munch68@orange.fr



Le 14 septembre 2025

Recherche bénévoles

L'OMSAP, en partenariat avec la Ville de Sierentz organise sa deuxième édition de la course et marche solidaire, « La Sierentzoise », au profit de la Ligue contre le Cancer.

DI 14 SEPT



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

« Nous recherchons des bénévoles pour encadrer le circuit et les différentes activités. Vous souhaitez faire partie de cette aventure, contactez-nous à : inscription@mairie-sierentz.fr ou au 03 89 81 51 11

Collecte de pneus

SA 26 AVRIL

Une collecte de pneus réservée aux particuliers, est prévue le samedi 26 avril à la déchetterie de Sierentz de 9h à 16h. Cette collecte est limitée à 4 pneus par foyer (un justificatif de domicile vous sera demandé).



Pneus autorisés : pneus de véhicules légers (véhicule de tourisme, camionnettes, 4x4) - pneus de véhicules deux roues (hors vélos) - pneus propres et déjantés.

Pneus interdits : pneus provenant de professionnels - pneus de poids lourds, engins de chantier et agricoles - pneus non déjantés - pneus souillés (huile, peinture...) - pneus contenant un corps étranger (gravats, métaux, terre...).

Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au 03 89 70 22 60

JE 22 MAI

LU 26 MAI

Fermeture des bureaux DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- Du jeudi 17 avril à midi au 21 avril inclus (week-end de Pâques) réouverture mardi 22 avril à 9h ;
- Les 1^{er} et 2 mai, réouverture lundi 5 mai à 9h ;
- Les 8 et 9 mai, réouverture lundi 12 mai à 9h.

Prochaines réunions de secteurs

Les prochaines réunions de secteurs auront lieu :

- Secteur Sud : jeudi 22 mai 2025 à l'école primaire Jacques SCHMIDT à 18h30 ;
- Secteurs Nord et Centre : lundi 26 mai 2025 à l'école maternelle PICASSO à 18h30.

Bal de carnaval du CME

Le 25 février dernier a eu lieu le bal de carnaval du CME pour le plus grand plaisir des enfants de l'école primaire.



Report de la collecte DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte prévue le vendredi 18 avril (vendredi saint) est avancée au mercredi 16 avril.

Petits rappels :

- Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac, dans des sacs-poubelle ;
- Le bac doit être présenté à la collecte sur la voie publique, poignée orientée côté voirie, couvercle fermé pour 6 h le matin (5 h en été de début juin à fin septembre) ou la veille au soir.

Règle : lorsque le jour de la collecte est un jour férié, la collecte est généralement rattrapée le mercredi de la même semaine.

Une question ? Appelez le 03 89 70 22 60

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !





EN AVRIL : PÂQUES

SPÏEL MÏT - FÏND S'RÏCHTIGA WORT

Joue : associe les mots en alsacien aux mots correspondants en français

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1. d'Fàsanàcht | a. le défilé, la cavalcade |
| 2. d'Nàrra | b. se déguiser |
| 3. d'Fàsanàchtskiachla | c. le carnaval |
| 4. d'Schankala | d. le bal des veuves |
| 5. d'Làrfa | e. la chandeleur |
| 6. sich verkleida | f. les fous |
| 7. sich schminka | g. les beignets de carnaval |
| 8. d'Guggamüsik | h. les masques |
| 9. d'r Wittwabàl | i. se maquiller |
| 10. d'r Fàsanàchtsumzug | j. les cuissettes de dames |
| 11. d'Wàgges* | k. la fanfare de carnaval |
| 12. d'Liachtmass | l. personnage de carnaval |

Solution du jeu : 1-e, 2-f, 3-g, 4-l, 5-b, 6-h, 7-c, 8-j, 9-d, 10-g, 11-h, 12-i, 13-n, 14-o, 15-p, 16-m

ZWEI WITZ

S'Gald isch schlacht verteilt :
Da wo Durscht hät, hät kei Geld
Da wo Geld hät, hät kei Durscht

D'r Mürer kèit s'Grischt àba... sini Kollega gehn ihm z'Hilf.
D'r Erscht bringt ihm a Glàss Wi, d'r Zweit a Mineràl Wàsser, un
d'r Dritt a Kàffee. D'r Mürer màcht sinna Äuiga üff :
« V'rdà..... Noch amol, vo wie hoch müess i denn àbakèia bis i a Schnàps bikum ? »



Image de Pâques générée par IA

LES VERTUS DES MODESTES

Quatrième partie : de k à m

* Ne se substituent pas aux traitements médicaux

Kiwi gît's bi uns, sitter d'r Sibziger Johra Sitter isch d'r Kiwi, a blibschta Frìchta wora

Dans les années 70, le kiwi s'est installé
Depuis il fait partie des 10 fruits préférés

Uf'm Lorba Granzla derfsch nit schlofa Sunscht losch dü dich ìberhohla

Celui qui dort sur ses lauriers
Est souvent bien vite dépassé

Die Emma màcha s'beschta drüss Wenn dü Làwandel häsch vorem Hüß

Même les abeilles seront reconnaissantes
Si tu plantes de la lavande

A Tàssa Hornklee Tee D'rno kàsch in's Bett geh

Une tisane de lotier corniculé
Et tu peux aller te coucher

Hàsch Miehj zum verdàuja, Melissa Àls Tee, düet dàs verrissa

Des problèmes, pour digérer
Une tisane de mélisse, voilà ton alliée

Marc ILTIS

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

Propriété privée

Présence sur votre propriété privée de personnes non autorisées à y pénétrer et non autorisées à s'y installer.

Particuliers ou professionnels peuvent subir l'installation de personnes pénétrant sur leur terrain et qui s'installent sur leur propriété (jardin, terrain, parking...).

Afin de faire respecter vos droits, il existe des moyens pour faire partir les occupants. La marche à suivre est la suivante :

- Faire constater par un huissier la présence des personnes ou objets non autorisés sur votre domaine privé et procéder à un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie ;
- Saisir le Président du Tribunal judiciaire pour obtenir une ordonnance d'expulsion (se faire assister par un avocat peut être

nécessaire). Celle-ci est présentée aux occupants, leur commandant de quitter les lieux.

Il est possible de demander au Préfet le concours de la force publique pour procéder à l'évacuation forcée des personnes installées illégalement.

Il est à noter que la Mairie ne dispose pas des pouvoirs pour faire expulser des personnes de votre propriété.

Contactez la gendarmerie de Sierentz au 03 89 81 53 11 ou le 17 en cas de besoin.



Changement de vitesse

DANS LE QUARTIER DES HIRONDELLES

Pour une meilleure sécurisation des piétons et des automobilistes, la vitesse de tous les engins à moteur est limitée par arrêté du 17 septembre 2024 à 30 km/h dans les rues Steinackerweg, Kostomłoty, des Hironnelles, des Aigles, des Merles, Europe, P. Pflimlin, Schuman.

Des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ont été mis en place à cet effet.

Nous invitons les conducteurs à adapter leur vitesse, le non-respect de cette limitation pouvant entraîner une verbalisation.



L'adjoint au Maire Luc FUCHS reçoit le 1^{er} prix de la catégorie "action éducative et citoyenne"

1^{er} prix de l'action éducative et citoyenne

La 65^{ème} édition du concours des villes et villages fleuris 2024, s'est déroulée le 10 mars dernier à Turckheim. Trente-deux communes, dont Sierentz, ont été distinguées.

La commune a eu l'honneur et le plaisir de se voir remettre le premier prix de l'action éducative et citoyenne. Un grand merci à tout ceux qui ont œuvré pour que cela soit possible.



Patrick GLASSER
Adjoint délégué



Mélody WACH
Adjointe déléguée

Zoom sur un des métiers de la commune

Des agents aux métiers tous différents, œuvrent tous les jours au service de la collectivité.



CE MOIS-CI, NOUS VOUS PRÉSENTONS LE SERVICE COMMUNICATION.

Il est un service parmi les autres services communaux, mais aussi « un prestataire » au service des autres. Il rapporte l'action menée par la Municipalité et formalise les axes de développement du territoire, met en œuvre à cet effet le plan de communication adéquat et assure la gestion quotidienne des supports d'information et de communication.

Ses missions nécessitent de s'ancrer dans la réalité locale et de collecter des informations institutionnelles mais pas seulement. Elle doit aussi collecter des informations par le biais de réseaux (dirigeants d'associations, agents territoriaux de terrain, commerçants), de lieux, parfois de moments informels.

Vous l'aurez compris, le service communication est aux confins des flux d'informations émises et reçues par la collectivité pour être « alimenté » et également pour

émettre les messages adaptés en direction de divers publics. Réactivité et précision sont indispensables pour exécuter cette mission à travers des messages qui se diffusent rapidement et souvent au-delà du territoire communal.

Afin de communiquer efficacement dans un paysage où l'offre institutionnelle demeure importante, s'appuyer sur un service dédié à la communication représente une opportunité d'expliquer le « qui fait quoi ? » auprès du citoyen, et relater comment la commune exerce ses compétences et met en valeur l'ensemble des services rendus, des actions menées dans le cadre de l'intérêt général, moteur de toute action territoriale.

Néanmoins, les actes de communication répondent à une réglementation très encadrée et doivent respecter le droit français. Le chargé de la communication doit veiller au respect de principes

comme la dignité des personnes, la véracité des informations, l'équité et l'impartialité des contenus.

La communication doit donc être éthique et respecter la déontologie du service public, tout en s'adaptant aux moyens humains et financiers disponibles.

Elle vise à informer les citoyens, à partager avec eux le contenu de l'action municipale. Elle apporte une transparence sur les moyens et actions mis en œuvre, au-delà de l'information purement administrative ou institutionnelle. Elle permet de diffuser les informations pratiques, mais aussi de divertissement, de culture... et contribue à mettre en lumière l'action de l'équipe municipale et à la transparence qui est légitimement attendue par chacun.

À Sierentz, plusieurs supports et canaux permettent de diffuser les informations qui intéressent ses habitants : le site internet, le panneau lumineux au centre-ville, les réseaux sociaux dont l'application dédiée Iliwap, et le magazine très attendu chaque mois de l'année, également diffusé de manière dématérialisée pour une consultation toujours disponible en ligne.

Si vous appréciez nos affiches, nos publications et nos flyers, sachez que les supports d'information sont finalement la « partie visible de l'iceberg » du service !

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les moyens humains et financiers des services sont définis par le Conseil Municipal. Le pilotage du service est assuré par le Maire de la commune et sa Direction Générale.

La collecte, le traitement et la diffusion d'informations et la réalisation des actions de communication sont les deux axes de travail de ce service parfois méconnu du public.

La nécessité d'établir les circuits de validation de la parole institutionnelle

s'impose et de ce fait les responsabilités éditoriales sont bien identifiées.

Le Maire est le Directeur de la publication, assisté par la Première Adjointe au Maire qui détient une délégation en matière de communication, Rachel SORET VACHET-VALAZ.

La Direction Générale et le Service Communication travaillent de concert pour garantir en parallèle le respect du cadre législatif et que les informations délivrées reflètent fidèlement la commande de l'équipe municipale. Au sein de la collectivité, l'agent chargé de la communication met en musique le projet de communication, de manière transversale avec les élus, les services et les partenaires extérieurs.

Passionnée par son travail, c'est avec le sourire que Madame Ysabelle EPPINGER est chargée de cette mission à caractère journalistique : alimenter en temps réel les supports de communication dématérialisés, concevoir le Sierentz Infos et le rédiger chaque mois... mais aussi couvrir les événements de la commune et procéder à des reportages, prises de vues et articles à la clé. Ysabelle crée la plupart des supports, invitations ou affiches pour le compte de la commune. Une mission qui demande une bonne dose de réactivité, de créativité aussi tout en étant à l'écoute de l'actualité communale et des souhaits de chacun.

Les productions du service sont évidemment archivées et conservées en Mairie sans limitation de durée.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Bravo à Ysabelle pour le travail qu'elle réalise au sein de notre mairie !

Caritas cherche des familles de vacances

Vous avez un peu de temps et d'espace à partager ? Cet été, devenez famille de vacances. En lien avec Caritas Alsace-réseau Secours Catholique, accueillez un enfant pour lui offrir des souvenirs inoubliables !



Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles dont les enfants ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. Caritas Alsace recherche donc des familles volontaires, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.

« Pas besoin de prévoir un programme extraordinaire, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, et pourquoi pas de faire quelques activités simples, comme du vélo ou des jeux de société »,

explique Valeria BRAUNSTEDTER, de Caritas Alsace. L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.

Le programme Accueil Familial de Vacances, c'est un enrichissement réciproque, des petits moments de partage, qui donnent souvent lieu à des vacances inoubliables.

Dates d'accueil : du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 1^{er} août 2025

Contact :

Bas-Rhin : Biruté ABECIUNAITE, 06 25 22 34 49

Haut-Rhin : Valeria BRAUNSTEDTER, 06 23 08 69 75

AFV@federationcaritasalsace.org

Facebook : AFVCaritasAlsace Infos sur caritas-alsace.org



Rachel SORET
VACHET-VALAZ



Julie
BENTZINGER



Véronique
BISSEL



Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad

Comme chaque année, à l'initiative du Rotary Club représenté par Martin BOEGLIN, des roses ont été offertes aux 110 résidentes de l'Ehpad de Sierentz ainsi qu'aux soignantes à l'occasion de la journée internationale des droits des Femmes.

La ville de Sierentz finance l'achat des fleurs.

Jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Brésil, de Slovaquie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse :



Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali FOUQUERÉ - 02 99 46 10 32 -
m.fouquere@groupe-cei.fr
Responsable Locale : Laurence VEITMANN
- 54200 BRULEY - 06 10 09 45 51 -
laurenceveitmanncei@gmail.com

Quête nationale LIGUE CONTRE LE CANCER

AVRIL
MAI

La prochaine campagne de collecte pour La Ligue contre le Cancer approche à grands pas.

Nos bénévoles passeront dans vos foyers courant avril-mai 2025 pour récolter vos dons, soit en numéraire, soit par chèque. Nous comptons sur votre générosité et votre accueil favorable envers nos bénévoles.

Nous réitérons ici notre recherche de bénévoles qui viennent à nous manquer.

Toute personne désirant investir quelques heures à cette cause est la bienvenue.

Vous pouvez vous adresser en Mairie ou auprès de la déléguée communale Madame Marie-Thérèse BISEL au 06 13 58 63 32.



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Portraits de commerçants présents sur notre beau marché de Sierentz, Place Dreyfus, tous les mercredis matin, de 8h à midi. Ce mois-ci, nous vous présentons :

La pâtisserie : « FRANKIKI RÔTI »

Ce nouveau stand est présent tous les mercredis matin et vous propose des poulets rôtis entiers : standard (Grand Est), fermier Label Rouge Alsace, bio sur commande.

Mais aussi des cuisses de poulet, des pommes de terre et des petits légumes. Les produits sont locaux pour plus de qualité et de fraîcheur : « plus près, plus frais ! » comme aime à le souligner le propriétaire.



La pâtisserie est également sur d'autres marchés, ou emplacements, (tous les détails sur leur page Facebook) et propose aussi de s'occuper d'événements privés.

Vous avez besoin de plus de renseignements ? Vous pouvez contacter FRANKIKI Rôti :

Par téléphone : 07 49 16 81 03

Par mail : frankiki.roti@gmail.com

Mais le plus simple est de venir faire un tour au marché pour le rencontrer et tester les produits qu'il propose.

D'autres portraits dans nos prochains numéros.

La Tribune

À la date du 1^{er} janvier 2025, l'encours de la dette communale s'élevait à 6 580 284 € : la dette par Sierentzois est de l'ordre de 1 453 €. Courant 2025, un prêt relais (avance de TVA) serait à contracter d'un montant de 220 000 €, destiné à la salle de restauration du périscolaire (ancienne casernement des sapeurs-pompiers) et un autre dit d'équilibre de 491 000 € en section investissement n'est en rien à exclure. Ce faisant, il est à espérer que la cession foncière envisagée dès 2024 (560 000 €) puisse se réaliser et ce en dépit du climat anxieux mondial et d'une conjoncture immobilière nationale peu favorable.

Ces chiffres peuvent être mis en perspective avec ceux des deux communes limitrophes à la strate démographique semblable à celle de Sierentz. Le capital de la dette de Bartenheim au 1^{er} janvier 2025 est de 1 709 136 €, soit moitié moins depuis le renouvellement municipal de 2020 : la dette s'y établit à 404 € par habitant. Ce qui permet allègrement le recours à un emprunt de deux millions d'€ pour divers gros investissements. S'agissant de Kembs, le capital restant dû également au 1^{er} janvier dernier date est de 933 333 €, soit 161 € par habitant.

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

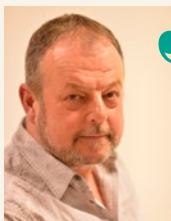
Projet Sàndgrüeba

LES DERNIÈRES INSTALLATIONS



UN NID GÉANT

En explorant le site, vous découvrirez une cabane à l'allure d'un nid géant, inspiré de ceux des tisserins (espèce d'oiseau appartenant à la famille des plocéidés)



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Construite avec du saule prélevé sur place, ainsi qu'avec des lianes de clématite et d'autres branchages, elle s'intègre parfaitement au paysage et permet un instant, de se sentir comme un oisillon dans son nid.

LA HAIE BENJES

Poursuivez votre chemin à travers une mini-forêt de saules aux allures de mikados géants, et faites une pause dans la haie Benjes.

Cette haie sèche circulaire accueillera bientôt une prairie verdoyante, offrant un coin paisible et ombragé pour se détendre.

Constituée de branches issues des coupes réalisées lors de la renaturation des berges et des mares, cette haie donne une seconde vie à ce bois mort. Avec le temps, ces branches se transformeront en humus, nourrissant ainsi les plantes environnantes. Elles offriront également un refuge à une multitude d'insectes et petits animaux amateurs de bois mort. Enfin, des plantes grimpantes viendront enrichir ce biotope en attirant de nombreux pollinisateurs.



LA LÉGENDE DU POISSON-CHAT

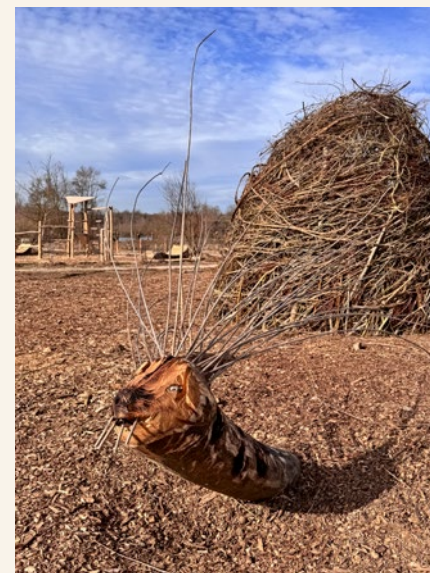
Il y a très très longtemps quand les poules avaient encore des dents - très très autrefois quand 2 et 2 faisaient 3 - vivait dans le comté de Sierentz, un poisson amoureux d'un chat.

Mais le chat détestait l'eau et le poisson quand il sortait de la mare de la Sàndgrüeba, avait froid.

Un soir de printemps entre l'hiver et le soleil couchant, une fée à la douce voix qui chantait souvent près de la voie ferrée de la Sàndgrüeba, se prit de pitié pour ce poisson amoureux du chat.

D'un coup de baguette magique, la fée réunit les deux animaux en un unique et majestueux poisson-chat.

Depuis cet autrefois, de nombreux pêcheurs et braconniers aux abois tentent de mettre l'hameçon sur ce poisson à moitié chat ; mais de l'amour et de l'enchantement d'une fée, on ne pourra jamais en faire de pêche un trophée.



Nos jardins, un atout pour la biodiversité

Avec 17 millions de jardiniers, ces espaces verts représentent un immense potentiel pour la préservation de la biodiversité.



l'environnement et l'équilibre des écosystèmes locaux.

Protéger la biodiversité commence à la maison. Avec quelques gestes simples, chaque jardin peut devenir un refuge précieux pour la nature.

Voici quelques aménagements simples pour favoriser la biodiversité :

- **Rendre ses clôtures perméables** : passages pour la faune, clôtures végétales, haies, ouvertures dans les clôtures rigides...
- **Laisser des tas de bois mort** pour abriter insectes et petits animaux.
- **Éviter les « déserts verts »** : laisser des zones d'herbes sauvages pour diversifier les habitats.
- **Introduire des plantes nourricières** pour les oiseaux et la petite faune.
- **Et tant d'autres « aménagements »** pour diversifier les habitats...

Les jardins privés offrent un habitat à de nombreuses espèces animales et végétales. En privilégiant les plantes locales et en limitant l'usage des pesticides, chaque jardinier peut transformer son espace en un véritable refuge pour la faune et la flore. De plus, en milieu urbain, ces jardins jouent un rôle clé en formant des corridors écologiques, facilitant les déplacements et la survie des espèces.

Chaque jardinier, par ses choix et ses pratiques, joue un rôle clé dans la préservation de

Avec ces gestes simples, votre jardin deviendra un véritable refuge pour la biodiversité.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES **Barbapapas**

Edition de Sierentz • N°104



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée

DU CÔTÉ DES MATERNELLES

Centre de loisir février

Nos jeunes aventuriers en herbe sont partis à la découverte des créatures légendaires à travers le monde.

Leur mission : vérifier l'existence de ces créatures étonnantes à travers différentes activités ludiques. Licorne, dragon, fée, mandragore, le monstre du Loch Ness, les sphinx et bien d'autres n'ont plus de secrets pour eux.




L'Ermitage

Le 6 février Mme HANSZ de l'association l'Ermitage est venue récupérer le chèque de dons collectés lors du petit marché de Noël organisé par l'équipe d'animation maternelle.

Un petit documentaire a été diffusé aux enfants pour leur expliquer le but de l'association.

Les enfants avaient réalisé les lettres de l'association avec différents matériaux recyclables.



 *Un agréable moment marqué par le partage et la solidarité.*



MERCI

Un immense merci au papa de Félix, un bricoleur talentueux, qui embellit notre camp nature avec ses merveilleuses réalisations, les dernières en date, un brasero en forme de petit monstre sympathique et un magnifique banc en bois.

DU CÔTÉ DES PRIMAIRES

Pique-nique

Voilà le soleil qui annonce le printemps, les Barbabes nature ont pu partager un pique-nique dans leurs cabanes pour leur plus grand plaisir.



Jeux des barbares

Jeux des 7 erreurs des filles du groupe des barbares nature

De gauche à droite sur la photo 1 : Manon, Philippa, Ainara, Lorena, Sienna, Lisa.



Réponses : 1. Sienna a enlevé une chaussette 2. Lorena a enfilé un pull 3. Philippa a détaché ses cheveux 4. Ainara a mis un pull autour de la taille 5. Manon a retourné son pantalon 6. Lisa a enlevé une chaussette 7. Lisa a changé de place.



Un carnaval haut en couleur À L'ÉCOLE MATERNELLE PICASSO

Mardi 4 mars, en matinée, toute l'équipe pédagogique de l'école maternelle PICASSO a organisé un carnaval festif et haut en couleur.

Les enfants des sept classes se sont retrouvés dans la peau de leur personnage préféré, soit en super-héros, princesse, pirate ou encore cow-boy. Certains avaient opté pour des costumes plus recherchés comme le flamand rose, la tahitienne, le dinosaure, ou les policiers. Un bon moment, toujours attendu des petits et des grands !



Soirée Gossip À L'AGORA

230 jeunes étaient présents pour cette 2^{ème} édition de la soirée collégienne dans une ambiance de folie sur le rythme du DJ Basada !



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Une belle soirée qui a pu les réunir et où tout le monde est reparti avec le sourire et un souvenir de jeunesse gravé à jamais.



MA 15
AVRIL

Ciné Sierentz Mufasa

Prochaine séance le mardi 15 avril à 14h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Rafiki raconte à la jeune lionne Kiara - la fille de Simba et Nala - la légende de Mufasa. Il est aidé en cela par Timon et Pumbaa, dont les formules choc sont désormais bien connues. Relatée sous forme de flashbacks, l'histoire de Mufasa est celle d'un lionceau orphelin, seul et désemparé qui, un jour, fait la connaissance du sympathique Taka, héritier d'une lignée royale. Cette rencontre fortuite marque le point de départ d'un périple riche en péripéties d'un petit groupe « d'indésirables » qui s'est formé autour d'eux et qui est désormais à la recherche de son destin. Leurs liens d'amitié seront soumis à rude épreuve lorsqu'il leur faudra faire équipe pour échapper à un ennemi aussi menaçant que mortel...



VE 4
AVRIL

« Y a rien à la télé ! »

Vous propose le vendredi 4 avril 2025 à 20h30 au caveau de la Bascule : « En attendant le printemps » - un rendez-vous poétique et musical - 60 min de textes et musique. Entrée gratuite



ME 16
AVRIL

Marché de Pâques

L'association des Visiteurs de Malades (VMEH) organise son traditionnel Marché de Pâques le mercredi 16 avril 2025 de 14h à 17h30 au Service 4 de la Maison de Retraite de Sierentz.

Divers Stands exposeront de la poterie et des objets en lien avec les fêtes de Pâques. Les bénéfices de ces ventes servent exclusivement au bien-être des malades et résidents de l'Hôpital.



VE 18
AVRIL

Vente de truites

Par l'Amicale des pêcheurs le vendredi Saint 18 avril 2025.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

DI 27
AVRIL

Sie'roulette

Venez nombreux !



Comme chaque année l'Amicale des pêcheurs de Sierentz organise sa traditionnelle vente de truites fraîches vidées qui se déroulera au centre du village place Dreyfus le 18 avril de 8h30 à 11h.

Les prix sont de 3,50€ la truite portion et 15€ la grosse truite rose d'environ 1 kg.

Vous pouvez encore passer commande au 06 32 38 34 20 ou au 06 23 43 25 81.

JE 1ER
MAI

Grand marché aux puces

Le 1^{er} mai, organisé par le Judo-Club de Sierentz

Dans les rues de la République, Lattre de Tassigny, Le Hameau (suivant nombre de réservations), du Rhin, du Maréchal Joffre, d'Alsace sur la place Dreyfus et la place des Malgré-Nous.

Buvettes et grillades sur la place Dreyfus et des Malgré-Nous. Bars, manèges, et concerts.

Prix de l'emplacement : 4 € le mètre (maximum 5 mètres par inscription).

Pour les riverains : merci de réserver rapidement afin de garantir l'emplacement devant votre maison.

Pour les réservations s'adresser à : Julien FREY, 3b rue des saules 68 510 UFFHEIM, Tél. 06 22 12 73 81

Date limite : le 24 avril 2025

SA 3
MAI

Le 3 mai, fêtez les plantes à Sierentz

Deux événements incontournables en ce début mai pour acquérir, échanger, discuter et apprendre sur les fleurs et les plantes.



Mathieu ROUX
Adjoint délégué

La fête des plantes à la médiathèque La Citadelle

De nombreux ateliers vous y attendent de 9h à 14h : troc de plantes, visite guidée du parc Haas et ses plantes, lectures, ateliers créatifs et de découvertes... Cet événement est ouvert à tous. Le programme complet sera bientôt disponible sur le site de la médiathèque.

Nous vous y attendons nombreux !



Le traditionnel marché aux fleurs

Il se tiendra sur la place Dreyfus et le parvis de l'église de 8h à 13h. À cette occasion, producteurs et horticulteurs locaux se réuniront pour vendre plantes et fleurs. Des cabanons seront également installés pour vous proposer des produits locaux, et la mairie procédera à la remise des prix du concours des maisons fleuries.



JE 8
MAI



Commémoration du 8 mai

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le 8 mai à 11h au Monument aux Morts.



SA 24
MAI

Journée citoyenne

Le 24 mai prochain se déroulera la journée citoyenne, vous trouverez dans ce numéro un bulletin d'inscription et tous les détails sur le déroulement de la journée.

Carnet

Naissances

le 10 janvier Elina,
fille de Elodie RUETSCH
et de Benjamin LEHE

le 28 janvier Gaspard,
fils de Magalie EMOURGEON
et de Maxime MEYER

le 30 janvier Océane,
fille de Manon PEREIRA DE MAGALHAES
et de Sébastien MYSLIWIEC

le 11 février Simon,
fils de Romane EBERLIN
et de Jules BOST

Anniversaires

le 11 mai 96 ans Adrienne ULL
née ANSTETT

le 06 mai 90 ans Reine GACHELIN
née ERHARD

le 16 mai 90 ans Simone VERNET
née KUMMER

le 04 mai 85 ans François TSCHUPP

le 06 mai 83 ans Jules BOEGLIN

le 06 mai 82 ans Lucien RAPP

le 25 mai 80 ans Yves BISCH



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Avril 2025.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Événements - Rachel SORET
VACHET-VALAZ, Adjointe déléguée - Ysabelle
EPPINGER, Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET
VACHET-VALAZ, documents remis, et Ysabelle
EPPINGER, Gregor Moser, Daiga Ellaby /
Unsplash.